

Les Avant-Dîners de la Science Régionale

Le bien-être, sentinelle de l'action publique ?

Conférence en ligne prononcée par

Lise BOURDEAU-LEPAGE

Professeur, Université de Lyon 3 - UMR EVS

et commentée par

Marie PREL,

Doctorante, Université Paris-Cité

Le 19 septembre 2024

À 11 h du Québec // 17 h de Belgique



Pr. Lise BOURDEAU-LEPAGE

Lien vers la conférence en ligne :

[Lien Teams](#)

Résumé de la conférence :

S'intéresser au bien-être des populations semble à première vue un peu singulier. Nous pouvons en convenir, surtout si nous avons en tête le rayon « bien-être » des librairies. Cependant, si nous dépassons cette vision, nous pouvons mettre en évidence certains avantages à le faire. C'est ce que nous proposons dans cette conférence. Ainsi, nous révélerons comment l'analyse du bien-être permet : *i)* de porter un nouveau regard sur les politiques territoriales en France, *ii)* de prendre en compte les besoins/attentes des habitants en s'intéressant aux éléments spatiaux de leur bien-être et *iii)* de promouvoir la participation habitante en mobilisant un ensemble d'outils qui permettent la prise de parole des citoyens ou des ruraux et en particulier celle « des discrets ». A travers la présentation de résultats de travaux de recherche, issus de la mobilisation de différents outils, nous mettrons en évidence que la société française se verdit, en raison notamment de l'émergence de nouvelles préoccupations induites par les effets du système socio-économique et technique actuel, de la proximité virtuelle, des modes de vie et de l'urbanisation... En conclusion, nous soulignerons qu'en prenant le bien-être comme sentinelle de leur action, les acteurs territoriaux seront outillés pour penser autrement l'aménagement de l'espace habité avec les habitants et mener des politiques publiques alternatives.

Biographie de l'auteur :

Lise Bourdeau-Lepage est Professeur de géographie à l'université Jean Moulin - Lyon 3 depuis 2011, après avoir été Maître de Conférence en économie à l'université Paris Saclay et Chargée de Recherche à l'INRAE à Grenoble. Docteur en économie et Chercheur à l'UMR 5600 Environnement, Ville, Société, ses travaux dans une optique pluridisciplinaire, portent sur les processus de recomposition et de croissance des villes (formes urbaines, localisations résidentielles, étalement urbain, ségrégation socio-spatiale) et sur la métropolisation (place des villes dans le monde, rôle des métropoles dans l'histoire), en lien avec la question du développement durable et du changement climatique.

Elle s'intéresse actuellement à la place de la nature en ville, la mesure du bien-être des individus, l'attractivité territoriale, les inégalités socio-spatiales et au rôle du sensible dans l'aménagement urbain. Elle a dirigé plusieurs projets de recherche dont le plus emblématique BRRISE (un projet européen d'innovation sur fonds FEADER couplé un PSDR IV de l'INRAE) portait sur le bien-être des personnes et l'attractivité territoriale.

Elle a publié plusieurs ouvrages dont en 2020 : [Évaluer le bien-être sur un territoire](#) ; en 2017 : [Nature en ville : désirs et controverses](#) chez Librairie des Territoires ; 2014 : [Nature en ville : attentes citoyennes et actions publiques](#) chez Editopics (avec R. Vidal) ; 2012 : *Regards sur la ville* chez Anthropos et en 2009 : le manuel *Économie des villes contemporaines* sorti chez Economica (avec J.-M. Huriot).

Elle est l'ancienne Présidente de l'[Association de Science Régionale de Langue Française](#), après avoir été Vice-Présidente aux jeunes chercheurs et secrétaire générale. Elle est éditrice associée à la [Revue d'Économie Régionale et Urbaine](#) et à [Géographie, Économie et Société](#), membre du conseil scientifique de [La Revue Urbanisme](#) et membre fondatrice de la revue [Métropolitiques](#). Elle fait partie du palmarès 2021 des personnalités du forum des projets urbains *les 100 qui font la ville*. Elle intervient fréquemment lors d'événements organisés par des collectivités territoriales. En 2021-22, elle a accompagné la ville de Lyon dans la première phase d'élaboration de sa Boussole du Bien-Être et en 2023, le Grand Cahors dans l'évaluation de son contrat de ville.